

INAUGURATION DE LA MAISON MÉDICALE DE GARDE DE VICHY COMMUNAUTÉ À VICHY

Idéalement située dans le Pôle Santé de l'Arlequin, la nouvelle Maison Médicale de Garde a ouvert ses portes cet été dans des locaux parfaitement adaptés à l'exercice de la médecine et à l'organisation d'une permanence des soins.

Les médecins généralistes de l'Allier sont regroupés dans l'association AMLAPS (Association des Médecins Libéraux de l'Allier pour la Permanence des Soins) afin de proposer l'organisation de la permanence des soins la plus efficiente possible. L'AMLAPS est financée par l'ARS Auvergne-Rhône-Alpes pour assurer la continuité des soins sur tout le département ainsi que l'organisation et la régulation des appels.

La Maison Médicale de Garde (MMG) de Vichy est gérée par l'AMLAPS 03. Elle a ouvert ses portes le 30 septembre 2020 dans les locaux de la Pergola à Vichy au sein de l'Unité de Premiers Soins (UPS) après une réflexion portée par l'AMLAPS 03 et sur l'impulsion de l'État. En effet, les autorités de tutelles (Préfecture et ARS) ont demandé à l'AMLAPS la création de trois MMG (Montluçon, Moulins, Vichy).

Ce dispositif répond parfaitement à la question de la démographie médicale et de l'accès à un médecin traitant qui est au cœur des préoccupations de la Communauté d'agglomération Vichy Communauté et de la Ville de Vichy. C'est un des axes du Contrat Local de Santé (CLS) de Vichy Communauté signé en octobre 2019.

Depuis le 1^{er} juillet 2022, en réponse à l'évolution sanitaire et professionnelle, la Maison Médicale de Garde a intégré le nouveau Pôle santé Arlequin avec l'aide de Mairie de Vichy. Créé par Vichy Habitat et la Ville de Vichy, le Pôle Santé Arlequin se situe place Charles-de-Gaulle dans les anciens locaux du Pôle Emploi.

Sa situation géographique est idéale : centrale, elle offre une parfaite accessibilité. Cinq lignes de transports urbains arrivent sur la place, trois parcs publics de stationnements sont accessibles à moins de 50 m.

En 2021, 4716 consultations ont été délivrées par la Maison Médicale de Garde.

52 médecins généralistes volontaires assurent les gardes 7 jours sur 7

La Maison médicale de garde remplit un rôle essentiel dans le cadre de la permanence des soins ambulatoires (PDSA) qui a pour objectif de répondre aux besoins de soins non programmés aux heures de fermeture habituelle des cabinets médicaux et des centres de santé.

Les médecins présents à La Maison Médicale de Garde de Vichy sont issus des secteurs de Cusset, Vichy, Lapalisse et Varennes-sur-Allier. Ils assurent les gardes dans un lieu unique et en cœur d'agglomération :

- Du lundi au vendredi de 20h à minuit
- Samedi de 12h à minuit
- Dimanche et jours fériés de 8h à minuit

Quelles sont les communes concernées par la Maison Médicale de Garde ?

Le périmètre couvert par la Maison Médicale de Garde correspond aux secteurs de garde de Vichy, Cusset et Lapalisse / Varennes-sur-Allier.

Mode d'emploi

En premier lieu, vous devez toujours téléphoner au centre de régulation en composant le 04 30 23 30 23 (Numéro de la permanence des soins ambulatoires).

C'est le Médecin régulateur qui vous donnera les consignes à suivre en fonction de votre situation médicale.

1. Votre état médical est grave et nécessite des soins immédiats, il transfère votre appel au 15.
2. Votre état n'est pas grave mais nécessite un examen médical, selon l'heure vous serez invité à vous rendre à la Maison Médicale de Garde. Il vous sera donné un horaire de façon à réduire votre temps d'attente.
3. Votre état n'est pas grave et un examen médical peut être différé au lendemain, le Médecin régulateur vous prodiguera des conseils vous permettant d'attendre le lendemain pour consulter votre médecin traitant.

Il ne faut pas venir directement à la Maison Médicale de Garde sans avoir téléphoné au 04 30 23 30 23 ou le 15.

Le Pôle santé de l'Arlequin :

- est une des réponses aux enjeux de démographie médicale et d'accès aux soins pour les habitants du territoire :
 - 760 m² de cabinets médicaux aménagés par Vichy Habitat en cœur urbain, avec une capacité d'accueil de 14 à 16 praticiens ;
 - permet de rassembler en un même espace des professionnels de santé avec des spécialités différentes : favorise l'exercice regroupé et la coordination des soins ;
- regroupe aujourd'hui : une orthophoniste, une psychologue, une psychomotricienne, une orthoptiste, un médecin généraliste, des infirmières de coordination (AZALEE), une infirmière de pratique avancée en psychiatrie, la Ligue contre le Cancer et la Communauté Professionnelle Territoriale de Santé (CPTS) Vichy Val d'Allier ;
- courant 2023 : ouverture d'un pôle d'orthodontie.



DIRECTION DE LA COMMUNICATION - PRESSE

communication@vichy-communaute.fr

+33 (0)4 70 96 57 31 - +33 (0)6 24 60 62 88